

Solutions d'assurance sur mesure pour les travailleurs sociaux



Assurance responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité civile professionnelle protège les membres contre toute responsabilité ou allégation pour des blessures ou des dommages causés à un tiers résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle dans le cadre de leur activité professionnelle en tant que travailleurs sociaux, ou si une plainte est déposée contre vous auprès de l'organisme de réglementation de votre profession assurée.

Cette assurance veille à ce que votre défense juridique soit coordonnée et prise en charge si une réclamation est présentée contre vous. Elle couvre également les indemnités ou dommages-intérêts versés aux clients.

Points saillants de la couverture responsabilité civile professionnelle 2026-2027 :

Limite de responsabilité	5 000 000 \$ par réclamation / agrégat
Frais disciplinaires, y compris les frais adjugés lors d'une audience et les procédures devant les tribunaux des droits de la personne	250 000 \$
Remboursement des frais de défense en cas d'allégations d'actes criminels (à l'exclusion des abus)	200 000 \$
Frais de défense pour les abus	1 000 000 \$
Frais de thérapie et de counseling	50 000 \$
Assignation à comparaître	10 000 \$
Perte de revenus	Jusqu'à 1 000 \$ par jour
Période de déclaration prolongée	2 ans inclus
Territoire de couverture	Monde entier; réclamations présentées au Canada

Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale vous protège contre les réclamations découlant des blessures ou de dommages matériels que vous pourriez causer à une autre personne en raison de vos opérations et/ou de vos locaux.

Par exemple, un client peut glisser et tomber sur un sol mouillé dans vos locaux, ou vous pouvez accidentellement causer des dommages matériels au domicile d'un client lors d'une consultation.

Comment faire une demande

Veuillez visiter le site www.casw.bmsgroup.com ou communiquer avec BMS pour souscrire une couverture.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

 1-844-583-7747

 casw.insurance@bmsgroup.com

 www.casw.bmsgroup.com

La présente brochure présente un résumé de la couverture et est fournie à titre informatif uniquement. Les modalités complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le contrat, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

Points saillants de la couverture responsabilité civile générale 2026-2027 :

Limite de responsabilité	5 000 000 \$ par événement / agrégat
Blessures corporelles et dommages matériels	Limites
Produits-opérations achevées	Limites
Dommages corporels et responsabilité en matière de publicité	Limites
Frais médicaux	75 000 \$ par personne
Responsabilité civile des locataires	1 000 000 \$

Options de couverture 2026-2027 :

Plan	Limites	Coût annuel
Plan 1	Responsabilité civile professionnelle 5 000 000 \$ Responsabilité civile générale 5 000 000 \$	132 \$
Plan 2	Responsabilité civile professionnelle 5 000 000 \$ Responsabilité civile générale 5 000 000 \$ Contenus/crime/revenus d'entreprise Biens – 50 000 \$ Crime – 15 000 \$ Revenus d'entreprise – 1 000 000 \$	À partir de 776 \$

Solutions d'assurance sur mesure pour les travailleurs sociaux

bms

Comment signaler une réclamation

En cas de sinistre susceptible de donner lieu à une réclamation au titre de la présente assurance, il faut en aviser immédiatement l'assureur. Vous devez veiller à ce que l'assureur soit avisé dès que possible de tout préjudice, acte, erreur ou omission, ou de tout sinistre ou infraction pouvant donner lieu à une réclamation. Veuillez vous assurer de documenter officiellement l'incident, en incluant les informations sur les personnes impliquées.

Lors de la déclaration, veuillez fournir :

- Votre certificat d'assurance
- Relevé des dommages, déclaration, requête, lettre de plainte ou autre procédure judiciaire, selon le cas
- Autres documents pertinents

Pour déclarer une réclamation, communiquez avec la compagnie d'assurance, Berkley Canada, à l'adresse bmsberkeleyclaims@ipgclaims.com.

Produits et services d'assurance supplémentaires :

Responsabilité civile professionnelle et responsabilité civile générale pour votre entreprise

Cette assurance est recommandée aux entreprises qui comptent des professionnels travaillant pour leur compte ou en leur nom et/ou facturant des services sous leur nom. Elle étend votre assurance responsabilité civile professionnelle et votre assurance responsabilité civile générale individuelles à l'entité commerciale, sous réserve des mêmes limites partagées. Veuillez noter qu'une seule personne doit souscrire la couverture au nom des propriétaires de l'entreprise et/ou de l'entité commerciale.

Si vous êtes travailleur autonome et êtes la seule personne à travailler pour votre entreprise, la couverture s'étend au nom de votre entreprise sans prime supplémentaire.

Assurance des frais juridiques pour les audits d'assurance

Les polices d'assurance responsabilité professionnelle standard n'incluent généralement pas de couverture pour les coûts associés aux audits ou aux enquêtes d'assurance. Cette assurance couvre les frais juridiques liés à la nécessité de répondre à une enquête, une demande de renseignements ou un audit de la part d'une compagnie d'assurance ou d'un fournisseur de prestations.

Cybersécurité et atteinte à la vie privée

Cette police vous aide à mieux gérer le risque lié à la détention de données personnelles identifiables de clients, d'employés et d'autres personnes, et à atténuer les dommages à votre réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

Cyberprotection des personnes et des familles

Cette couverture protège contre le vol d'identité, la cybercriminalité et les menaces en ligne, en offrant un soutien spécialisé pour le rétablissement de la situation ainsi que des services proactifs tels que la surveillance du Web clandestin, la vérification des réseaux sociaux et des conseils personnalisés en matière de sécurité numérique.

Comment faire une demande

Veuillez visiter le site www.casw.bmsgroup.com ou communiquer avec BMS pour souscrire une couverture.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

 1-844-583-7747

 casw.insurance@bmsgroup.com

 www.casw.bmsgroup.com

La présente brochure présente un résumé de la couverture et est fournie à titre informatif uniquement. Les modalités complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le contrat, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS.

Responsabilité civile en matière de pratiques d'emploi

Cette assurance protège votre entreprise et votre personnel contre les réclamations à l'encontre des employés, des sous-traitants, des bénévoles ou des étudiants, y compris les licenciements abusifs, la discrimination, le harcèlement et d'autres allégations liées à l'emploi.

Forfait de services juridiques

Ce forfait comprend l'accès à une ligne d'assistance juridique spécialisée pour les affaires personnelles et professionnelles, ainsi qu'à des modèles de documents, à l'assistance d'un avocat et à des experts en ressources humaines et en protection contre le vol d'identité.

Assurance frais juridiques des particuliers et des entreprises

Une police d'assurance « **Solutions juridiques personnelles** » vous aide à défendre ou à faire valoir vos droits en toute confiance, tout en protégeant les finances de votre famille. Une police d'assurance « **Solutions juridiques pour entreprises** » protège votre entreprise, vous permettant d'économiser du temps et de l'argent tout en gérant les risques juridiques.

Couverture accident 24 heures sur 24

Cette couverture prévoit le versement d'une somme forfaitaire en cas de perte ou de décès à la suite d'un accident, et lorsque l'incapacité entraîne une invalidité totale permanente à la suite d'une blessure accidentelle.

Assurance maladie grave

Cette assurance aide à couvrir les frais liés à une maladie grave telle qu'un cancer, un infarctus ou un accident vasculaire cérébral. La police prévoit le versement d'une somme forfaitaire non imposable qui vous permet de vous concentrer sur votre santé et votre bien-être sans vous soucier des contraintes financières.

Assurance médicale d'urgence en voyage

Des dépenses imprévues, notamment pour le transport en ambulance, les soins médicaux, la convalescence à l'hôpital et les soins dentaires à la suite d'un accident, peuvent survenir si vous êtes victime d'une maladie soudaine et imprévue ou d'une blessure accidentelle pendant un voyage. Ayez l'esprit tranquille en sachant que vos frais médicaux d'urgence imprévus seront pris en charge.